ENJEU 1: ADAPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES BESOINS DE LA POPULATION ET DE LA SOCIÉTÉ

- 1. Développer les services d'accompagnement (y compris relatifs à l'hébergement) pour les aînés ainsi que les publics plus fragilisés (malades, handicapés, ...)
- 2. Maintenir et susciter l'offre de services d'accueil des enfants et d'initiatives d'échanges entre parents
- 3. Encourager l'implication des jeunes dans la vie communale
- 4. Soutenir le développement d'initiatives créatrices de liens entre les habitants des différents villages et de tous âges (intergénérationnel)
- 5. Ancrer durablement la participation citoyenne de toutes les générations dans le développement de la commune
- 6. Améliorer et accroître les actions de communication

ENJEU 2: MISE EN PLACE D'INITIATIVES FAVORISANT LA MOBILITÉ DOUCE

- 1. Aménager et sécuriser les entrées et traversées de villages
- Aménager et développer des infrastructures spécifiques de déplacements doux quotidiens dans et entre les villages
- 3. Encourager le développement et la promotion d'initiatives privées, collectives et publiques en matière de mobilité alternative
- 4. Améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite aux bâtiments et lieux publics

ENJEU 3: L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DES ÉQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS ET SPORTIFS AINSI QUE DES ESPACES DE CONVIVIALITÉ

- 1. Aménager et adapter des infrastructures conviviales et répondant aux besoins
- 2. Optimaliser et coordonner la gestion des infrastructures sociocollectives (tant publiques, que privées) au bénéfice de la population locale
- 3. Renforcer la cohésion, la solidarité et les synergies entre les différentes associations
- 4. Elargir et innover l'offre d'activités, principalement pour les 10-20 ans
- 5. Renforcer et innover l'offre d'équipements pour les sports d'intérieur et d'extérieur
- 6. Aménager et entretenir des lieux publics attractifs, accessibles et conviviaux

ENJEU 4 : L'AUGMENTATION MAÎTRISÉE DE LA POPULATION NOTAMMENT PAR LE RENFORCEMENT D'UNE POLITIQUE DE LOGEMENTS ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ADAPTÉE AUX RÉALITÉS DE TELLIN

- 1. Doter la commune d'outils et de moyens en matière d'aménagement du territoire
- 2. Soutenir la création de logements qui permettent l'installation des jeunes, le maintien des ainés, la mixité sociale, générationnelle et l'évolution des ménages
- 3. Encourager l'adaptation du parc de bâtiments existants aux besoins des citoyens et de l'économie locale
- 4. Diversifier les actions favorisant l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants
- 5. Préserver et valoriser les ressources patrimoniales (naturelles, bâties...)

ENJEU 5 : LE RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE AU BÉNÉFICE DE TOUS

- 1. Conscientiser les citoyens à devenir acteurs de leurs économies d'énergies
- 2. Tirer profit des ressources locales comme sources d'énergie renouvelable
- 3. Poursuivre l'amélioration énergétique des bâtiments publics

ENJEU 6 : LE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS ET DE PRODUITS INNOVANTS EN SOUTIEN DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

- 1. Maintenir, encourager et soutenir les activités et emplois locaux existants
- 2. Créer de nouveaux équipements et services innovants, transcommunaux et régionaux permettant la création d'emploi et d'économie locale
- 3. Encourager durablement le maintien, la diversification et la commercialisation de l'agriculture et des savoir-faire
- 4. Identifier, adapter et diversifier l'offre touristique afin de renforcer l'attractivité de Tellin au sein de la destination « Ardenne »